

SCPI ACTIPIERRE EUROPE

COMMERCIALISATION OFFRE BPCE VIE

A PARTIR DU 9 JANVIER 2020

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-après, la fiche technique du support **SCPI ACTIPIERRE EUROPE**, dont la commercialisation, pour l'offre BPCE Vie se déroulera du 9 janvier 2020 jusqu'à **épuisement du stock de l'enveloppe disponible**.

Nous vous rappelons l'importance du devoir de conseil et l'obligation de remettre à votre client :

- La fiche d'information assurance vie ActiPierre Europe
- La Note d'information/Statuts ActiPierre Europe
- La plaquette commerciale ActiPierre Europe
- Le DICI ActiPierre Europe (Document d'Informations clé)

A remettre impérativement au client quelle que soit l'opération.

Documents disponibles dans l'Espace Assurance Vie et Prévoyance (MyEAV)

La saisie des opérations dans **MyAssur** est impérative.

*En cas d'indisponibilité de certaines opérations dans **MyAssur**, elles devront être saisies en mode manuel sur **WebAssur** (cf. fiche technique ci-après).*

En cas d'indisponibilité momentanée :

Possibilité de saisir rétroactivement l'opération à J+7 pour l'adhésion, le versement complémentaire.

Les demandes d'informations relatives aux dispositions applicables à l'offre BPCE Vie doivent être adressées à :

CERC-relation-clients@assurances.natixis.com

Bien cordialement,

Département Expertise Accompagnement Caisses et Partenaires



ECUREUIL VIE
CAISSE D'ÉPARGNE

DEPARTEMENT ASSISTANCE CAISSES	Contributeurs	DDM
CE : RBO - RA - RGP BPCE : G. FADDA, CONFORMITE, O. HAROYTOUN R. KAZARA, A. ADNOT, D. ORENS, CILOGER : J. DUQUENNE, S. LUTZ	Copies	BPCE Vie : A. BEGUERY, M. TESSIER, S. LANCY, JF. MELIN, S. RENARD, JB CHASSIER, A. THOMAS, L. PAVY, AL SILIGONI EVD : Comité de Direction - Responsables de Département

SCPI ACTIPIERRE EUROPE

INFOS ESSENTIELLES

- **Dividende** : Versés chaque trimestre, à compter de la date d'acquisition sans application du délai de jouissance. Réinvestissement sur le support en euros du contrat. La distribution des revenus est subordonnée à la décision de l'assemblée générale des associés

- **Code ACTIPIERRE EUROPE : QS0007577511**

Valeurs au 09/01/2020 :	ACTIPIERRE EUROPE
Valeur de souscription	210€
Valeur de rachat	191.10€

Les valeurs de souscription et de rachat/retrait sont en principe fixées une fois par an (sauf exception d'une expertise annuelle qui pourrait les modifier en cours d'année).

La valeur rachat/retrait correspond au prix de souscription du moment diminué de la commission de souscription de 9 %.

PRODUITS CONCERNES

- **MILLEVIE PREMIUM** (En gestion libre et en parallèle de l'orientation de gestion)
- **MILLEVIE INFINIE** (En gestion libre et en parallèle de l'orientation de gestion)
- **MILLEVIE CAPI** (En gestion libre et en parallèle de l'orientation de gestion)

- ⚠ La SCPI ACTIPIERRE EUROPE n'est pas éligible aux options d'arbitrages automatiques des contrats.
- ⚠ La SCPI ACTIPIERRE EUROPE n'est pas éligible aux plans de versements programmés et de rachats partiels programmés

DEVOIR DE CONSEIL

- ⚠ Vérifier que le document **SYNTHESE EPARGNE CONSEIL** a été complété, signé par le client et le conseiller et archiver l'exemplaire Caisse d'Epargne.
- ⚠ Un exemplaire doit être remis au client.
- ⚠ Vérifier **OBLIGATOIREMENT** l'adéquation du produit avec le profil investisseur du client, à défaut le mettre en garde.

MODALITES D'ACCES DU 09/01/2020 AU 30/06/2020 INCLUS

MyAssur du 09/01/2020 jusqu'à épuisement du stock

- **Adhésion/souscription directe**

- **Versement complémentaire**

- **Arbitrage** depuis :

- le support en euros du contrat,
- les UC permanentes,
- Un support temporaire en unités de compte échu présents dans les contrats MILLEVIE

WebAssur du 09/01/2020 jusqu'à épuisement du stock

- **Adhésion** avec clause bénéficiaire en rédaction libre/ démembrée pour tous profils clients
- **Adhésion et versement complémentaire** pour les Personnes Protégées, les Personnes Politiquement Exposées et dans le cadre :
 - de l'Epargne Handicap
 - de contrat démembré
 - de blocages contentieux Assureur
- **Adhésion pour les Non-Résidents (tels que listés sur le bulletin d'adhésion/de souscription)**

-
- ⚠ **Accès impossible depuis les versements programmés**

SCPI ACTIPIERRE EUROPE

FRAIS

Frais propres au contrat d'assurance vie/de capitalisation :

- **Sur Versements** : Tarification selon produit concerné
- **De Gestion** : Prélèvements mensuellement par réduction du nombre d'unités de compte et tarification selon produit
- **D'Arbitrage** : Prélèvements sur le montant arbitré et selon les conditions de chaque produit.

⚠ Premier arbitrage de l'année civile gratuit pour l'ensemble des produits.

Frais propres au support immobilier :

- **Commission de souscription** : 9%
- **Commission de rachat** : néant

Commissionnement

SCPI ACTIPIERRE EUROPE		Tarification	Commissionnement réseau CE
Frais du support immobilier	Commission de souscription	9%	3%
Frais assurance vie	Frais sur versement	Frais du contrat	60%
	Frais de gestion UC	Frais UC du contrat	60%

DIVIDENDE

Le dividende est versé chaque trimestre à compter de la date d'acquisition sans application du délai de jouissance
Réinvestissement automatique du dividende sur le fonds euros du contrat.

CONDITIONS DE SORTIE

- Renonciation,
- Rachat partiel ou total,
- Décès (assurance vie)
- Terme du contrat (capitalisation)

GARANTIE

- Supports **éligibles à la garantie plancher** en cas de décès uniquement pour les contrats d'assurance vie MILLEVIE Premium et MILLEVIE Infinie.

DOCUMENTS CONTRACTUELS ET REGLEMENTAIRES

A remettre impérativement :

- la Fiche d'information assurance vie du support SCPI ACTIPIERRE EUROPE
- La Note d'information/Statuts ActiPierre Europe
- La plaquette commerciale ActiPierre Europe
- Le DIC (Document d'Informations clé)

Ces documents sont disponibles dans l'Espace Assurance Vie (MyEAV)

La note d'information et statuts ainsi que la plaquette commerciale sont également disponibles sur le site www.ciloger.fr.